

RECY

RECY
20 VOIE CHANTERAINE 51520 REC
03.26.70.11.08

Bon No: 001126369		1ere Gachée: 10:53 (1)		Date: 25/03/2026		reap250326093304		Zone: TRANSPORT TOI	
client: 412262		Quantité: 8.00 m3		référence commande(2): 03 24 71 48 82		36 GRANDE RUE		Véhicule:	
chantier: 226831		VUARNESSON JEAN PIERRE SA		08130 Ecordal		RD977 APRES SOMMEPY 07.77.82.36.73 A GAUCHE 51600 Sommepey-Tahure		M86 8x4 ROUXEL BER	
ARRIVEE CHANTIER		DECHARGEMENT		DEPART		RETOUR		ATTENTE	
convenue réelle		debut fin		chantier		centrale		température:	
11:09								vitesse du vent:	
								validité:	
code Béton		désignation(6)(8)		certification		classe d'exposition(3)		Classe	
NJB253A260		BPS				XC2		Chlorure	
								consistance(7)	
ciment(type et classe)		Additions(type)		dosage(C+Ka)(5)		Résistance caractéristique(4)		Dmax	
CEMII B-LL 42.5R CE CP2 NCEMII B-LL 42.5R				0		C25/30		Dm20	
appellation commerciale C25/30 XC2 S3 Dm20 CEM2 260									
Propriétés particulières spécifiées									
SERVICES				ADJUVANTS/AJOUTS (nature et dosage)				LIVRAISON RECEPTIONNEE	
CONTRIB ENVIRON TAXE CARBONE HAUSSE ENERGIE REP				PRE 5480/4700				NOM:	
								signature du client:	
ajout d'ingrédients sur chantier(9):									
type et quantité:									
demandeur:									

- (1) Sauf dispositions particulières, le béton doit être mis en oeuvre, au plus tard, 2 heures après la fabrication de la première gachée
- (2) Cette case est obligatoirement remplie dans le cas d'un BCPE et dans les autres cas seulement si spécifié
- (3) la classe X0 ne peut convenir que pour des bétons ne subissant aucune agression, non armés ou faiblement armés avec un enrobage d'au moins 5 cm
- (4) contrôle de la résistance sur cylindres.
- (5) Dosage minimal en liant équivalent, si spécifié par le client pour les BPS; dosage nominal en ciment pour les BCP.
- (6) BCPN: Béton à Composition Prescrite dans la norme NF P18-201; BCPE: Béton à Composition Prescrite sur Etude Client.
- (7) ou rapport E/C suivant la spécification.
- (8) l'appellation PRODUIT SPECIAL ne peut être utilisée pour des bétons entrant dans le domaine d'application de la norme NF EN 206-1
- (9) tout ajout sur chantier non prévu dans la formulation du béton rend le béton non conforme à la norme NF EN 206-1